



peacebrigadesinternational

Promotion de la non-violence et des droits
de l'Homme depuis 1981

Rapport annuel 2015



Chers amis

In 2015 nous avons travaillé avec plus de 300 personnes qui risquent leur vie pour défendre les droits des autres en Colombie, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Mexique et au Népal. Ces courageux défenseurs sont au cœur de notre engagement.

L'année 2015 a vu l'extension de nos programmes les plus récents. En Indonésie, après des mois de préparation, un nouveau programme de formation intensive pour les défenseurs papous a vu le jour. Au Kenya, PBI a assuré ses premiers accompagnements

« physiques » dans les bidonvilles de Nairobi. Au Honduras, le nombre des organisations que nous accompagnons a doublé. PBI a également consolidé ses implantations plus anciennes, célébrant 15 années de présence au Mexique et produisant le documentaire « Terre de maïs » qui présente les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre dans différents pays d'Amérique latine. PBI a accompagné ses divers travaux d'actions de plaidoyer, tant au niveau local qu'au niveau international et reçu les félicitations de Michel Forst, rapporteur spécial des Nations Unies pour les défenseurs.

Nous savons que malheureusement, il y aura toujours des défenseurs en danger en 2016. Le travail de PBI, vital pour leur sécurité, ne serait pas possible sans l'engagement des volontaires, des bénévoles et de tous ceux qui nous apportent aide et soutien financier : qu'ils en soient remerciés.

Dans la paix,



Dana Brown
président de PBI

Les Brigades de paix internationales (PBI) veulent promouvoir un monde dans lequel les conflits sont traités de manière non-violente, les droits humains universellement respectés, où la justice sociale et le respect de toutes les cultures sont devenus réalité. PBI croit qu'on ne peut parvenir à une paix stable et à une résolution durable des conflits par des moyens violents.

PBI travaille dans des pays où des groupes de population subissent violences, intimidations et répression. Nous n'intervenons qu'à la demande de défenseurs locaux, et en réponse à leurs besoins. Nous sommes convaincus que la résolution durable des conflits ne peut venir de l'extérieur mais doit être fondée sur les capacités et les aspirations des populations locales. Nous refusons de nous imposer, d'interférer ou de nous impliquer directement dans le travail des organisations que nous accompagnons. Nos interventions prennent essentiellement quatre formes : accompagnement protecteur, formation, plaidoyer et mise en réseau avec des partenaires poursuivant des objectifs comparables. L'efficacité du travail de PBI tient à ce qu'il associe une présence sur le terrain, aux côtés des défenseurs des droits de l'Homme, à des relations suivies avec un vaste réseau international de soutien.



Assemblée régionale des villageoises organisée par l'association des femmes indigènes de Santa Maria Xalapán, Jalapa, Guatemala, avril 2015

Légende photo de couverture :



Un volontaire de PBI accompagne Christina Auerbach directrice de l'organisation Familia Pasta de Conchos sur une mine à ciel ouvert à Coahuila, Mexique

Membres du Conseil international de PBI en 2015 :

Dana Brown (président), John Carlarne (vice-président), Ellen Kaas (trésorière), Denise Chauchi, Kelleen Corrigan, Stephen Darvill, Isabella Flisi, Jonathan Glennie, Shane Guthrie, Sonia di Mezza, Erika Zarate.

Sommaire

Ce que fait PBI	3
2015 en chiffres	4
Où travaille PBI	6
Plaidoyer : quelques faits significatifs	8
Regards sur les activités de terrain	10
Nos volontaires, nos bénévoles et nos soutiens	14

Ce que fait PBI

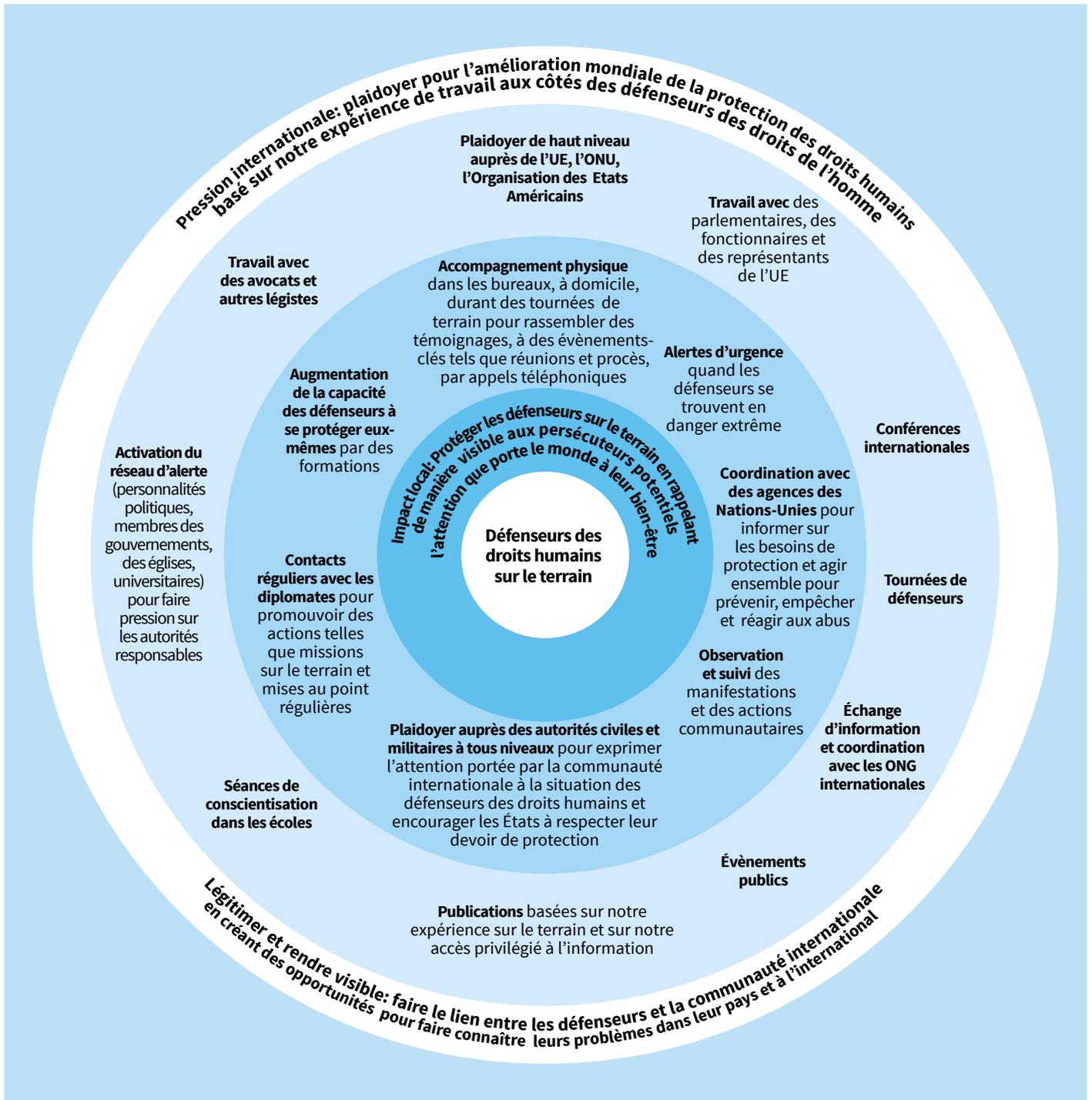
Les défenseurs des droits de l'Homme - ces personnes courageuses qui se battent pour les droits et la dignité de leurs peuples, parce qu'elles croient que tout homme a le droit de vivre en paix dans la justice - sont au cœur de l'engagement des Brigades de Paix internationales. PBI offre protection,

soutien et reconnaissance internationale aux défenseurs qui oeuvrent dans des zones de conflit où ils sont réprimés. PBI intervient à la demande de ces défenseurs, les aide à créer des liens avec l'extérieur et à faire connaître leur combat.

PBI intervient à tous les niveaux - depuis

le militaire posté à un checkpoint jusqu'aux instances gouvernementales et internationales comme les Nations Unies - pour faire appliquer des droits internationalement reconnus.

Nos équipes de volontaires internationaux témoignent que la société mondiale est en alerte et se tient prête à agir.



2015 en chiffres

En 2015, PBI a apporté protection et soutien à **309 défenseurs**¹ (148 femmes et 161 hommes) appartenant à **50 organisations**. Ces organisations ont soutenu des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à qui était dénié le bénéfice de leurs droits fondamentaux – qu'ils aient été chassés de leurs terres, que des membres de leur famille aient « disparu », qu'ils aient été victimes de torture ou d'enlèvement de la part de forces armées.

PBI a assuré **1012 journées d'accompagnement « physique »**, **847 rencontres** avec les personnes ou organisations accompagnées pour leur apporter soutien moral et conseils pratiques. Ces rencontres visent tantôt à s'assurer que « tout va bien », tantôt à apporter des réponses adaptées à des incidents menaçant leur sécurité. PBI a également donné des **centaines d'appels téléphoniques** pour s'informer de la situation des défenseurs et s'assurer de leur sécurité.

ATELIERS DE FORMATION Indonésie

En 2015, PBI a mis en place un nouveau parcours de formation en partenariat avec l'ONG indonésienne ELSAM (Institut pour le plaidoyer en faveur des droits de l'Homme). Douze défenseurs en situation de risque, implantés en Papouasie, ont participé à une formation intensive de 4 mois à Jakarta. Réparti en quatre modules, le programme visait à renforcer les aptitudes des participants à documenter et rapporter les atteintes aux droits, à lutter pour le respect de ces droits et à mettre en œuvre des stratégies de protection sur le long terme, pour faire face aux menaces qu'ils subissent – eux et leurs organisations – quotidiennement.

Face à un besoin clairement identifié, PBI a utilisé son expertise pour animer des ateliers de « gestion des agressions » dont ont bénéficié 35 défenseurs. S'est ajoutée une session de « formation de formateurs ». PBI a co-organisé et co-animé de nombreuses sessions de formation en Indonésie, dont un atelier d'échanges entre défenseurs indonésiens et népalais.

« les agressions sont omniprésentes dans la vie quotidienne, mais également à l'intérieur de moi. Aujourd'hui j'ai appris comment gérer cela ».

Un participant à une formation de gestion des agressions en Indonésie

ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE POUR LE CENTRE DES DROITS DE L'HOMME Paso del Norte au Mexique



Familles et amis de personnes disparues participent à la « Marche nationale de la dignité » à Mexico pour demander au gouvernement fédéral de rechercher efficacement leurs parents et amis disparus

PBI accompagne les avocats du Centre Paso del Norte, basé à Ciudad Juarez, depuis 2013. Après avoir gagné deux affaires emblématiques en 2014, le Centre est maintenant reconnu comme une organisation de poids pour la lutte contre la torture. Mais cette réputation n'est pas sans risque : les avocats du Centre ainsi que leurs clients sont régulièrement victimes de menaces. Au cours de l'année 2015, le Centre a défendu Christel Fabiola Piña Jasso, 25 ans, qui avait été enlevée et torturée par la police et des adjoints du procureur du district, puis, lors de son inculpation, accusée d'appartenir à un gang pratiquant l'extorsion de fonds. Pendant le procès, la famille de Christel

et les membres de Paso del Norte ont été harcelés et menacés. Diana Morales, l'avocate principale de cette affaire, a régulièrement sollicité l'accompagnement de PBI. PBI l'a accompagnée lors de ses visites en prison et tout au long du procès, tout en faisant part aux autorités mexicaines de ses préoccupations quant à la sécurité des victimes de torture et des membres du Centre. Après deux ans et trois mois d'incarcération, Christel a été innocentée. Le juge qui présidait l'audience a également ordonné une enquête sur les tortures pratiquées sur Christel par des officiers de police. PBI a assuré 32 journées d'accompagnement pour le Centre Paso del Norte en 2015.

MOBILISATION DU RÉSEAU D'ALERTE : La Puya, Guatemala

PBI a poursuivi en 2015 son soutien à *La Puya*, une communauté de 12 villages à San José del Golfo et San Pedro Ayampuc, qui s'opposent de façon pacifique à l'exploitation de l'or sur leurs terres.

En août, à la suite de menaces contre les membres de cette communauté et face au refus de la compagnie minière de respecter une décision judiciaire lui intimant de

suspendre ses activités, PBI a mobilisé son réseau d'alerte. Les volontaires de PBI ont été constamment présents sur le site tout en transmettant des informations à un vaste réseau d'institutions locales nationales et internationales. En conséquence, le commissaire national aux droits de l'Homme a intensifié son implication et une concertation nationale de haut niveau quant à l'impact de cette exploitation sur la population a pu être réouverte.

PBI a également animé ou hébergé **83 formations pour 1163 défenseurs** portant sur des questions de sécurité, de plaidoyer et de résistance à la pression psychologique.

PBI a manifesté ses préoccupations concernant les défenseurs dans **343 rencontres avec des autorités locales, régionales ou nationales**, pressant celles-ci de respecter leurs obligations concernant les droits humains, en Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Kenya et au Mexique.

Les groupes nationaux ont également plaidé la cause des défenseurs auprès des représentants de leurs gouvernements : ceci a donné lieu à **200 rencontres** au Canada, en France, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni.

PBI a publié plus de **70 documents, vidéos et émissions radiophoniques**, pour exposer les réalités et les défis qu'affrontent les défenseurs et amplifier la diffusion de ces messages, tant auprès du grand public qu'auprès d'instances officielles. Nous avons également adressé chaque mois des informations sur la situation des droits de l'Homme sur le terrain où nous sommes implantés à notre réseau de soutien. Notre accès privilégié aux informations de la base, l'objectivité et la rigueur de nos analyses, contribuent grandement à l'efficacité de notre travail de protection et de plaidoyer.

PBI a sollicité 10 fois son réseau d'alerte, lorsque les situations subies par les défenseurs que nous accompagnons présentaient des risques particulièrement graves.

PBI a participé à **1259 rencontres avec des membres du corps diplomatique, des organisations internationales** (au nombre desquelles différentes agences des Nations Unies), **des ONG locales, nationales et internationales**, pour attirer l'attention sur les risques encourus par les défenseurs, informer sur l'efficacité des mesures de protection et de prévention, proposer des améliorations de ces dispositifs et collaborer avec d'autres instances pour renforcer l'action de la société civile autour des défenseurs.

Nous avons organisé **22 tournées de plaidoyer** pour des défenseurs, leur permettant de se rendre en Europe et en Amérique du nord pour attirer l'attention de la société internationale et solliciter son soutien pour les causes auxquelles ils se consacrent. Ces tournées permettent aux défenseurs de créer des liens avec des acteurs-clefs – des parlementaires aux militants de base – et de bénéficier de soutiens politiques, moraux et financiers.

¹ Ces chiffres incluent les personnes bi et transsexuelles. Chaque fois que nous mentionnons les défenseurs, nous incluons tout le spectre des différences de genre de ceux que nous accompagnons. La charte de PBI implique le soutien des personnes de tous les genres, qu'elles soient isolées ou rassemblées dans des collectifs.



Mars 2015 : les membres de la communauté de La Puya célèbrent le 3ème anniversaire de leur résistance

PRÉSENCE D'OBSERVATEURS INTERNATIONAUX : l'exemple du cas López Lone and others vs Honduras

La présence d'observateurs internationaux est une composante fondamentale de l'accompagnement protecteur. Elle manifeste de façon visible l'implication de la communauté internationale pour le respect des droits de l'Homme. En 2015, à la demande de l'Association hondurienne des juges pour la démocratie, PBI a assisté en tant qu'observateur international au procès López Lone and others vs Honduras devant le Cour inter-américaine des droits de

l'Homme au Costa Rica. Ce cas concernait quatre magistrats démis de leurs fonctions pour avoir contesté la légalité du coup d'Etat de juin 2009. L'Etat du Honduras a été reconnu coupable de plusieurs atteintes aux droits, notamment celui d'exprimer ses opinions, de se rassembler et de s'associer. Ce fut le premier jugement de la Cour inter-américaine qui se soit prononcé sur le coup d'Etat de 2009 et sur l'indépendance de la justice dans un pays d'Amérique centrale. Ce jugement fera date car il permettra de limiter l'usage arbitraire de mesures disciplinaires pour condamner des magistrats qui agissent avec indépendance.

Des volontaires de PBI assistent en tant qu'observateurs aux obsèques de Juan Francisco Martínez, défenseur des droits de l'Homme, en janvier 2015



Où travaille PBI

Légende :

-  Pays d'intervention
-  Groupes nationaux
-  Bureau international

Programmes de terrain

Colombie :

16 volontaires internationaux accompagnent 88 défenseurs qui oeuvrent pour une variété de problèmes, tels que les violations des droits dues à des intérêts économiques ou à des disparitions forcées. Les volontaires sont basés à Bogotá, Barrancabermeja et Apartadó.

Guatemala :

8 volontaires internationaux accompagnent 82 défenseurs qui travaillent sur les atteintes au droit à la terre, aux droits environnementaux, sur les méfaits de l'impunité et de la mondialisation. Les volontaires sont basés à Guatemala-ville et se déplacent dans le reste du pays.

Honduras :

5 volontaires internationaux accompagnent 24 défenseurs qui s'investissent dans les atteintes aux droits engendrées par les entreprises internationales, les combats pour le droit à la terre, les droits des indigènes, la liberté d'expression, le soutien des victimes, les droits des femmes et des LGBTI. Les volontaires sont basés à Tegucigalpa.

Indonésie :

3 volontaires internationaux travaillent au nouveau projet de partenariat avec l'ONG ELSAM (plaidoyer en faveur des droits de l'Homme). 12 défenseurs papous ont bénéficié d'une formation intensive de 4 mois à Jakarta en 2015.

Kenya :

3 volontaires internationaux ont effectué 70 accompagnements de défenseurs vivant sur le terrain dans les bidonvilles de Nairobi. Certains de ces accompagnements concernaient une présence lors de procès, d'autres des rencontres au sein de communautés, d'autres auprès de postes de police. Les volontaires sont basés à Nairobi.



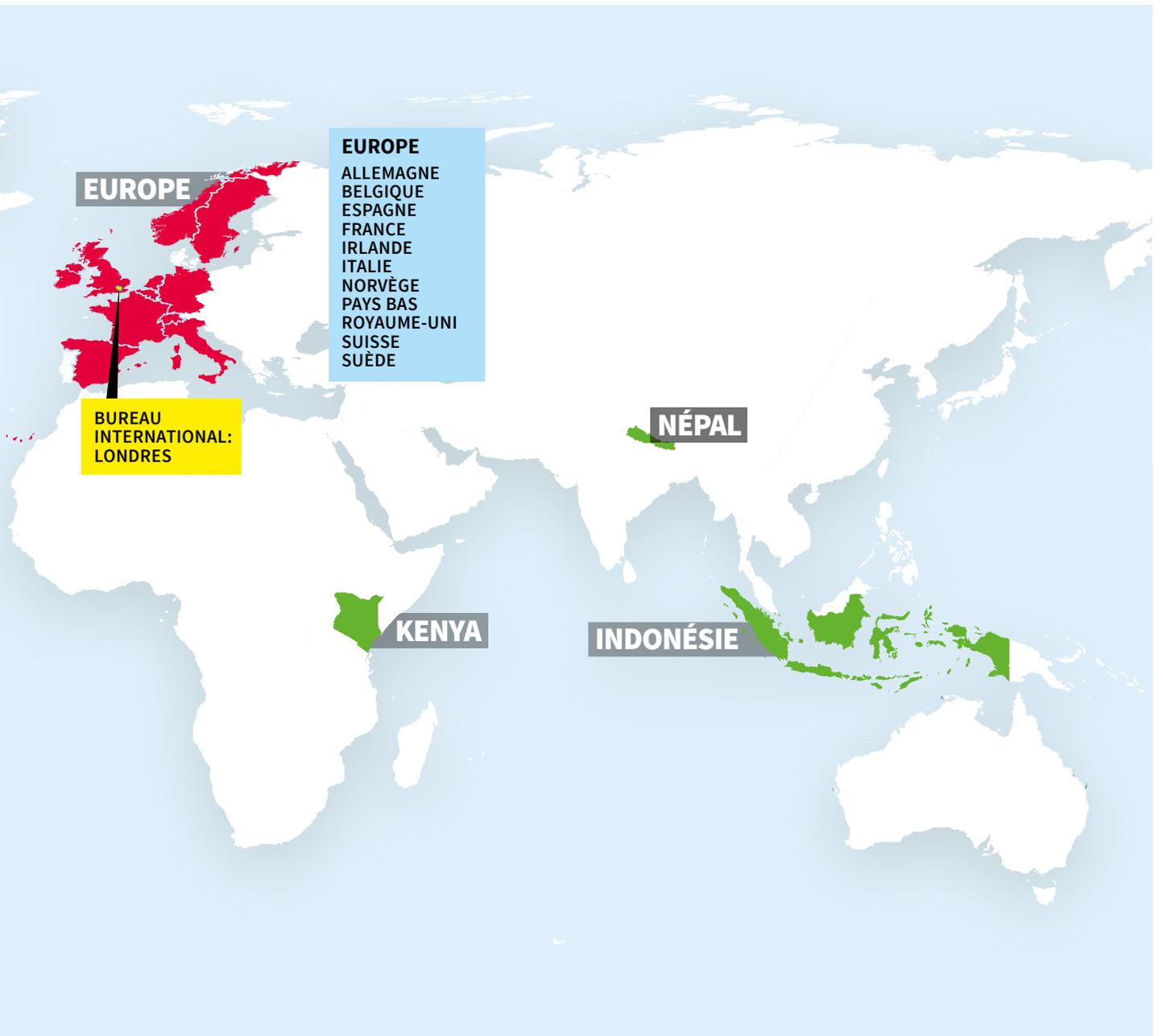
Mexique :

10 volontaires internationaux accompagnent 100 défenseurs engagés sur les questions de disparitions forcées, impunité, droits des indigènes et protection de l'environnement. Les volontaires appartiennent à deux équipes de terrain, l'une au nord couvrant les états de Chihuahua, Coahuila, l'autre au sud pour les états de Oaxaca et Guerrero – ou au bureau de coordination à Mexico.

Népal :

NepalMonitor.org a été officiellement créé en février 2015 comme une initiative de la COCAP (Collective Campaign for Peace – un collectif de 43 ONG de défense des droits humains au Népal) soutenue par PBI. Ce dispositif a pour but de protéger et de prévenir les atteintes aux droits. Depuis fin 2014, il a recensé et alerté sur 3342 incidents de sécurité. Un volontaire international est basé à Katmandou.

Note : le nombre de volontaires cité dans chaque programme est le nombre moyen en poste pendant la période.



Country Groups

Allemagne
Belgique
Canada
Espagne

États-Unis
d'Amérique
France
Irlande
Italie

Norvège
Pays-Bas
Royaume-Uni
Suisse

Les groupes nationaux de PBI

Sans ses groupes nationaux, PBI ne pourrait offrir aux défenseurs un accompagnement protecteur international et son impact serait limité. Les groupes nationaux recrutent, forment et soutiennent les volontaires. Ils lèvent des fonds pour les programmes de terrain. Ils développent des relations avec les élus, les ambassades, les avocats, magistrats, universitaires, ONG, églises, groupes communautaires et autres, en soutien des défenseurs accompagnés. Ils attirent l'attention de l'opinion sur les atteintes aux droits et font pression pour qu'intervienne la communauté internationale.

Plaidoyer : quelques faits significatifs

En 2015, PBI a travaillé en Colombie, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Mexique et au Népal, tous pays où les défenseurs des droits de l'Homme sont victimes de menaces, de persécution, d'arrestations, de disparitions forcées, de torture et d'assassinat à cause de leurs engagements. Nous utilisons les informations qui nous viennent du terrain pour susciter vigilance et mobilisation de la communauté internationale, participant ainsi à la construction d'un monde plus sûr pour les défenseurs.

Les lignes suivantes illustrent quelques aspects de notre activité de plaidoyer en 2015.

PLAIDOYER AUX NATIONS-UNIES

Grâce à son statut consultatif auprès des Nations-Unies, acquis en 2014, PBI-Suisse a pu assister aux débats du Conseil des droits de l'Homme en mars, juin et septembre 2015. PBI a accueilli une délégation de défenseurs honduriens en septembre quand le gouvernement du Honduras recevait les recommandations du Conseil au titre de l'examen périodique universel. Pendant la semaine qu'a duré ce processus, PBI a organisé, pour cette délégation, une série de rencontres avec des personnels des Nations-Unies et des membres du corps diplomatique. Donny Reyes, de l'association Arcoiris, est intervenu dans une session parallèle ; au cours d'une conférence il a plaidé pour que soient adoptées les recommandations de l'examen périodique universel, attirant l'attention sur les discriminations et les persécutions subies par les personnes LGBTI et ceux qui les défendent.

Donny s'est également rendu en Espagne, en Allemagne, en Norvège et en France : partout il a présenté le travail d'Arcoiris qui défend les droits des personnes LGBTI. Il a été interviewé par la presse et, en France, par RFI (Radio France Internationale). Il a participé à des conférences publiques avec des avocats, des parlementaires

et des ONG. Il a créé des relations avec des associations notamment avec l'Association internationale LGBTI (ILGA), élargissant le réseau de soutien d'Arcoiris, ce qui s'est révélé fort utile quelques mois plus tard lorsque la situation des défenseurs LGBTI s'est sérieusement détériorée. En février 2016, PBI a émis une alerte urgente rapportant 21 agressions et 5 meurtres de membres d'Arcoiris entre juillet 2015 et janvier 2016, qui a été largement diffusée par ILGA et d'autres réseaux. Quatre rapporteurs spéciaux des Nations-Unies publièrent un communiqué conjoint pour condamner ces meurtres. Lors de la session du Conseil des droits de l'Homme qui a suivi, en mars 2016, le secrétaire général des Nations-Unies a lancé un appel, appuyé par l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et l'Uruguay, pour que le Conseil reste vigilant sur les droits humains liés aux situations particulières d'orientation sexuelle et de genre.

PBI a apporté au Rapporteur spécial des Nations-Unies pour les défenseurs, Michel Forst, des témoignages de première main sur leur situation, lors d'entretiens qui se sont tenus à Bogotá, Bruxelles, Florence et Genève. En novembre, nous lui avons communiqué une note détaillée au sujet des meilleurs dispositifs de protection. A partir d'exemples tirés de nos expériences sur le terrain, nous avons mis en lumière l'importance de l'accompagnement



Juan José Villagómez, de la Maison des migrants de Saltillo (Mexique), aux Nations-Unies à Genève, octobre 2015

« PBI est une des organisations les plus utiles....pour protéger concrètement les défenseurs »

Michel Forst
Rapporteur spécial des Nations-Unies pour les défenseurs des droits de l'Homme

protecteur international : une stratégie intégrant plusieurs pratiques visant à prévenir les agressions, augmenter le pouvoir des défenseurs, et leurs capacités à se protéger, plaider leur cause, et prendre soin de leur santé psychologique. Nous avons souligné le besoin d'une vigilance et d'une reconnaissance internationales des défenseurs des droits de l'Homme, et du rôle important que peuvent jouer les réseaux de médias dans ce domaine. En décembre, PBI a co-organisé la visite de Michel Forst au Royaume-Uni où il a rencontré des représentants du gouvernement et d'ONG de défense des droits de l'Homme pour échanger sur divers aspects de son mandat. Il a également participé à plusieurs conférences et à des rencontres au Foreign Office et au Ministère du développement international (DFID). Cette visite s'est avérée un soutien important du travail du

Rapporteur auprès des gouvernements et des ONG pour renforcer la vigilance, les réseaux d'appui, la recherche et l'action concernant les défenseurs à travers le monde entier. Le rapport publié par Michel Forst en février 2016 reprend plusieurs propositions de PBI, en insistant notamment sur le rôle majeur de l'accompagnement international pour soutenir et protéger les défenseurs, aussi bien dans leur action quotidienne que dans les situations d'urgence.

PROTÉGER LES FEMMES DÉFENSEURES

Promouvoir la protection des femmes défenseurs représente toujours un aspect majeur de notre travail. En 2015 PBI-Royaume-Uni a créé un « kit » d'outils pour aider ces femmes à accéder à l'information, acquérir des compétences en matière de plaidoyer,

de recours aux dispositifs nationaux et internationaux de protection et de savoir-faire pour documenter et rapporter les violations des droits. Ces outils consistent en un programme de formation, une publication *Empowered*, et un site internet pour les femmes engagées dans la défense des droits environnementaux. A la suite des conférences organisées en 2014 pour promouvoir la prise en charge des pratiques de sécurité par les organisations locales, PBI-Pays-Bas a publié

un ouvrage intitulé « *Sécurité pour les femmes en action : un guide pour la protection des femmes défenseures* ». PBI-Espagne a co-organisé des rencontres à Madrid et Barcelone pour faire connaître les agressions subies par les femmes défenseures en Amérique centrale de 2012 à 2014 et développer des stratégies de protection. PBI-Espagne a également publié « *Visages de femmes : les femmes défenseures élèvent la voix* » pour mettre en valeur les défenseures accompagnées par PBI.

PROTÉGER LES DÉFENSEURS LES PLUS MENACÉS

PBI a étroitement collaboré avec 11 autres organisations pour créer protectdefenders.eu, un dispositif mondial, pérenne, universel et tenant compte des problèmes de genre, pour les défenseurs en situation de risque extrême du fait de leur engagement en faveur des droits humains. Financé par l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), et lancé en octobre 2015, ce nouveau dispositif offre soutien d'urgence, relocation temporaire, formations, et une plate-forme de coordination pour le suivi et le plaidoyer. Grâce à sa longue pratique du terrain dans 7 pays différents, et à sa vaste expérience de plaidoyer pour les défenseurs en danger, PBI a été un partenaire important de cette réalisation. Ce dispositif renforce et consolide notre collaboration avec des partenaires incontournables, qui partagent les mêmes préoccupations que PBI pour le soutien et la protection des défenseurs et la mise en œuvre des *Orientations de l'Union Européenne concernant les défenseurs des droits de l'Homme*.



Des volontaires de PBI accompagnent des membres de l'Association des paysans de la Vallée du Cimitarra, Colombie, août 2015

CONSTRUIRE DES SOUTIENS POUR LES DROITS DE L'HOMME

Les groupes nationaux de PBI apportent une contribution essentielle au travail de plaidoyer évoqué ci-dessus à tous les niveaux d'intervention possibles. Ils ont également organisé des tournées pour plus de 20 défenseurs en 2015. Les équipes des 12 groupes nationaux ont travaillé dur pour attirer l'attention de l'opinion publique sur le travail des défenseurs en organisant conférences et événements publics, ateliers éducatifs et artistiques, publications et campagnes en ligne.

Parmi ces événements publics, le tout jeune groupe PBI-Irlande a produit et diffusé le film *Procès d'un génocide*. Parmi les activités éducatives, mentionnons des ateliers « théâtre » organisés par PBI-Allemagne et PBI-Italie et plus particulièrement un atelier intitulé *Pourrais-je être un défenseur des droits*

de l'Homme ? animé par PBI-Espagne pour des élèves du secondaire et des étudiants.

PBI-Suisse a créé *Peace angels*, une campagne en ligne qui a suivi la préparation et les premiers pas de deux volontaires suisses en Colombie. Cette campagne a permis au public suisse de mieux connaître l'activité d'un volontaire PBI, leurs expériences au jour-le-jour et le travail des défenseurs qu'ils protègent dans les zones de conflit. La campagne a culminé avec la création d'une grande banderole en tissu exposant des messages de soutien aux communautés déplacées du Curvaradó, qui a été présentée à Enriquer Cabezas lors de sa visite en mai. Au nombre des autres initiatives en ligne, mentionnons également la création d'un site web en langue basque pour rapprocher PBI des locuteurs de langue basque et un nouveau blog pour les volontaires belges, consacré aux droits de l'Homme au Mexique.

PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES DROITS ENVIRONNEMENTAUX DES INDIGÈNES

Un grand nombre des défenseurs accompagnés par PBI sont engagés dans la défense des droits environnementaux des indigènes contre des méga-projets portés par de puissantes sociétés multi-nationales. En 2015, PBI a adhéré à la Table ronde internationale sur la responsabilité des entreprises (ICAR), une coalition d'organisations travaillant sur le thème « Entreprises et droits de l'Homme ». Lors de l'assemblée annuelle d'ICAR en septembre, la protection des défenseurs travaillant au plus près du terrain est apparue comme un sujet majeur et universel. PBI, grâce à son expérience, permet aux membres d'ICAR de mieux connaître les stratégies et les pratiques de nature à protéger ces défenseurs et à faire face aux risques encourus. Ce sera un aspect important du travail de PBI avec ICAR en 2016.

Regards sur les **activités de terrain**

En 2015, PBI a travaillé avec des défenseurs des droits de l'Homme en Amérique latine (Colombie,

Guatemala, Honduras, Mexique), en Afrique (Kenya), en Asie (Népal, Indonésie). Les pages suivantes se proposent de donner

un aperçu de la complexité et des risques qu'ils doivent gérer – et de la façon dont PBI a pu les aider dans cette tâche.

INDONÉSIE

PBI a mené une enquête exhaustive pour savoir comment venir en aide aux défenseurs papous alors qu'il lui était interdit d'aller sur le terrain. Il en est résulté un partenariat avec l'ONG ELSAM (association indonésienne de défense des droits humains), pour la mise en place d'une formation intensive pour ces défenseurs, avec pour objectif de développer leurs capacités à documenter, rapporter, combattre les violations des droits et leurs aptitudes à se protéger au jour le jour.

Le programme s'adresse à des défenseurs en situation de risque, originaires de régions reculées, et se déploie au cours d'une session intensive de 4 mois à Jakarta. En 2015 se sont déroulées deux sessions pour 12 défenseurs venus de Papouasie et représentant 9 organismes. Pour que les participants puissent bénéficier d'un environnement politique moins contraignant et nouer des liens avec des institutions politiques et des acteurs de la société civile, la formation s'est déroulée à Jakarta.

Le programme, mis au point par ELSAM et PBI comprend 4 modules : le concept de « droits de l'Homme » et ses fondements juridiques ; enquêter, documenter, les violations de ces droits, passées et présentes ; stratégies pour se protéger et assurer la sécurité des personnes et des organisations

« Dans la vie quotidienne – et à l'intérieur de moi – les agressions sont multiples. Aujourd'hui j'ai appris comment les gérer ».

Un participant au stage de gestion des agressions.

(analyse des risques, plans de protection, sécurité informatique, gérer le stress et les traumatismes) ; plaidoyer et constitution de réseaux. Un grand nombre d'ONG et de leaders de la société civile ont participé activement à cette formation, soit en donnant des cours ou en animant des séminaires, soit en tant que « tuteurs », soit en hébergeant des stagiaires pour une « immersion » ou lors de stages de terrain de courte durée.

Après chacune des sessions, les stagiaires sont retournés vers leurs organismes d'envoi et ont mené des enquêtes de terrain qui couvraient un large champ de préoccupations : l'impact de plantations de palmier à huile, la gestion des atrocités commises dans un passé récent par les militaires, l'accès des populations rurales à une eau saine, la criminalisation des manifestations de protestation, la liberté de culte pour les populations indigènes et l'accès des femmes à une économie marchande.

L'équipe de formateurs et de tuteurs a soutenu les stagiaires tout au long de leurs enquêtes : un atelier de rédaction a même été organisé en Papouasie, à la demande des participants. Un autre atelier dédié à la gestion de la sécurité dans les zones de conflit a permis aux participants de rencontrer des défenseurs travaillant sur les problèmes liés à une importante présence militaire et policière comme c'est le cas en Aceh, à Sulawesi, Timor Ouest, Ambon, Bandung et Jakarta.

PBI a aussi animé des formations pour des publics plus vastes, entre autres trois ateliers sur « la gestion des agressions » pour 35 défenseurs et une formation de formateurs, qui a bénéficié à 9 défenseurs. A la demande du programme auquel participe PBI Nepal Monitor Project and Saferworld Nepal, PBI-Indonésie a participé à un séminaire d'échanges entre des ONG népalaises et l'Institut Titian Perdamaian sur l'île indonésienne d'Ambon. Le thème en était : « précocité des alertes, rapidité des réponses » (en matière d'atteintes aux droits).

En 2016, PBI va, de nouveau, animer deux sessions intensives pour 6 à 10 défenseurs chaque fois et mettre au point un manuel utilisable par les anciens stagiaires et par d'autres défenseurs situés dans des régions reculées. Deux formations sont déjà en cours, animées par d'anciens stagiaires, et nous espérons qu'il y en aura bien d'autres dans les mois à venir.



Réunion de travail avec le Comité de projet PBI-Indonésie et ELSAM à Jakarta, décembre 2015

COLOMBIE

2015 a marqué le troisième anniversaire du début des pourparlers de paix entre le gouvernement et les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), le principal mouvement de guérilla. La négociation a connu des hauts et des bas, avec des cessez-le-feu et des combats qui ont à certains moments plongé le processus dans de sérieuses crises. La crise a pris fin, néanmoins, en juillet avec la reprise des pourparlers. Mais la situation des défenseurs est restée extrêmement préoccupante, avec 577 agressions recensées au cours des neuf premiers mois de l'année, une augmentation de plus de 100 % comparée à la même période en 2014.

En réponse à cette situation, les volontaires de PBI ont assuré plus de 600 accompagnements pour des défenseurs ou pour leurs organisations. La maison de PBI à Bogotá abrite le service de coordination de PBI-Colombie, qui, outre la coordination du travail des équipes assure les tâches de communication, de recherche de fonds, de plaidoyer, d'analyse des informations et les



Des volontaires de PBI accompagnent la Communauté de Paix de San José de Apartadó, mars 2015

activités de reconstruction du tissu social.

Le plaidoyer, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, tient une place importante. 110 rencontres ont eu lieu avec les autorités colombiennes et le corps diplomatique. Ce travail a été complété par celui des représentants de PBI-Colombie en Amérique du nord (134 rencontres) et dans l'Union européenne (114 rencontres).

Le service de reconstruction du tissu social (connu sous son acronyme espagnol ARTS) a

proposé à 660 personnes des ateliers sur les mesures de protection, la sécurité informatique, le bien-être psycho-social et la sécurité des personnes (avec une composante relative au genre).

Parmi les publications élaborées en 2015, citons le documentaire de 30 minutes « Terre de maïs » filmé et produit par l'équipe de coordination de PBI-Colombie, conjointement avec les équipes PBI du Guatemala, du Honduras et du Mexique.

GUATEMALA

La défense des droits de l'Homme au Guatemala est devenue une activité à haut risque qui expose les défenseurs à des niveaux élevés de diffamation, criminalisation et de persécution. On a enregistré en 2015 493 agressions contre des défenseurs. Les communautés qui se sont mobilisées pour défendre leurs droits menacés par des intérêts économiques étrangers ont subi la répression de l'Etat. Sur 12 organisations accompagnées par PBI au Guatemala en 2015, 9 défendent leur droit à la terre et aux ressources naturelles. PBI-Guatemala a attiré l'attention sur le niveau très élevé de menaces contre le processus de résistance pacifique à La Puya et contre l'association autochtone de Nuevo Dia Ch'orti.

La communauté internationale a fait part de ses préoccupations aux autorités guatémaltèques et a rencontré les victimes de menaces, ce qui a dissuadé de possibles futures agressions. Les défenseurs des droits des populations autochtones souffrent du degré le plus élevé de persécution parce qu'ils s'opposent à des projets économiques d'envergure. PBI-Guatemala, pour attirer l'attention sur ce problème a organisé un forum public sur la criminalisation des défenseurs de l'environnement auquel participèrent plus de 100 personnes. Le forum fut suivi d'un atelier dédié à la mise en place d'une stratégie pour faire face à la situation.

Les femmes défenseuses sont la cible de la

moitié des agressions répertoriées. L'impact des procédures judiciaires est plus grave pour elles que pour les hommes. Lorsque leur partenaire est emprisonné, ou ostracisé par sa communauté, elles portent seules les responsabilités familiales.

Dans le cadre de sa mission de protection

des défenseurs, PBI-Guatemala a organisé deux sessions de « soins » auxquelles participèrent 60 défenseuses, avec beaucoup d'enthousiasme. Cette expérience a contribué à l'élaboration collective de stratégies visant à promouvoir la sécurité et illustre le besoin de telles initiatives, surtout en milieu rural.

PBI en mission d'observation lors d'une manifestation pacifique pour réclamer la démission du président Otto Pérez Molina, Guatemala, août 2015



Regards sur les **activités de terrain**

LE MEXIQUE

À la suite de sa visite au Mexique, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a rappelé que les défenseurs et les journalistes étaient toujours victimes d'agression à cause de leur travail de lutte contre la violence et l'impunité pratiquées par des acteurs étatiques et non-étatiques. De la même façon, une délégation de la Commission inter-américaine des droits de l'Homme a confirmé, à la suite d'une mission au Mexique, que le pays connaissait une grave crise humanitaire, affectant les groupes les plus vulnérables, comme les défenseurs des droits de l'Homme. C'est dans ce contexte que PBI a lancé sa campagne « PBI-Mexique, 15 années pour promouvoir la défense des droits de l'Homme » qui visait à attirer l'attention sur ces courageux défenseurs qui consacrent leur vie à défendre les droits humains en dépit des risques inhérents à cette tâche.

C'est à cause de cette situation de risque – bien documentée par des instances de la société civile lorsqu'a été créé le Mécanisme fédéral de protection des défenseurs des droits de l'Homme – que PBI-Mexique a présenté une série de recommandations au Sous-Secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme, Roberto Campa Cifrián, et à Sara Irene Herreñas Guerra, directrice de l'Unité des droits de l'Homme, lors de rencontres bilatérales ou multilatérales.

Début 2015, PBI-Mexique a publié un rapport sur la sécurité publique du point de vue des défenseurs et sur l'impact que le contexte de violence a eu sur leur activité. À l'occasion de sa publication, plusieurs organisations de la société civile ont fait part de leurs préoccupations aux représentants des ambassades d'Allemagne, des Pays-Bas, du Canada, de France, de Suisse et de Norvège, ainsi qu'à la délégation de l'Union Européenne. Ce rapport a été à la base d'une campagne de plaidoyer destinée à mettre en lumière les risques encourus par les défenseurs qui travaillent sur des cas très graves : tortures, disparitions forcées, détentions arbitraires et exécutions extra-judiciaires.

Pour renforcer l'image des défenseurs et de leur activité, et pour élargir leur réseau de

soutien, PBI-Mexique a organisé, en mars, une tournée de plaidoyer aux Etats-Unis pour des membres du Centre *Fray Juan de Larios* (Centre diocésain pour les droits de l'Homme, Coahuila). Ils ont participé à des rencontres bilatérales avec des membres du Congrès et du Sénat, du personnel du Département d'Etat, ainsi qu'avec plusieurs membres de la Commission inter-américaine des droits de l'Homme et des ONG internationales. En octobre, PBI a organisé une tournée de plaidoyer pour des membres de la Maison des migrants de Saltillo dans cinq pays européens : ils ont rencontré des représentants des gouvernements, du Parlement européen, des Nations-Unies et de la société civile.

En Irlande, le Maire de Dublin a décerné un prix à la Maison des migrants en reconnaissance

de son travail. PBI-Mexique a également collaboré à une mission d'enquête de l'Université de Boston sur les disparitions forcées, notamment concernant les migrants. Cette enquête sera publiée en 2016.

Des organisations du nord du Mexique se retrouvent dans la ville de Chihuahua pour une rencontre régionale sur les disparitions



NÉPAL

L'année 2015 a été marquée au Népal par deux tremblements de terre, en avril et en mai, qui ont fait plus de 8 000 morts, et, sur le plan politique, par la promulgation de la nouvelle constitution, promulgation suivie de violentes manifestations accompagnées de violations des droits. Parallèlement à ces événements majeurs, le dispositif NepalMonitor.org a enregistré un niveau élevé de discriminations basées sur l'appartenance à une caste et de violences sexuelles contre les femmes.

En février 2015, le site NepalMonitor.org a été officiellement inauguré en tant qu'initiative de prévention et de protection de la Campagne Collective pour la Paix (COCAP). Il est soutenu par PBI. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui publie des informations sur les atteintes aux droits humains, permettant ainsi aux organisations locales, nationales et internationales de réagir dans les meilleurs délais. Depuis la fin de 2014, 2251 incidents concernant des situations d'insécurité et 1091 atteintes aux droits ont été répertoriés. Lorsqu'elle a recensé les outils d'observation fonctionnant au Népal, La Fondation Asie a remarqué que NepalMonitor.org

se situait parmi ceux qui avaient le plus vaste champ de documentation.

Un nombre relativement important de signalements (596) concerne des violences liées au genre ce qui est devenu un objectif de travail important en 2015. À l'occasion de la journée du 25 novembre, consacrée à l'élimination de la violence contre les femmes, le programme a organisé une conférence consacrée aux moyens de lutter contre la violence de genre et a publié sur son blog une série d'articles sur ce sujet.

Les informations collectées sur NepalMonitor.org sont directement accessibles pour les défenseurs locaux. Elles sont aussi utilisables pour des activités de plaidoyer, qui aillent au-delà de la recension proprement dite. En 2015, plus de 370 défenseurs, militants de la société civile, volontaires de COCAP ont été formés à gérer les problèmes de sécurité et à utiliser au mieux la plateforme de NepalMonitor.org. Ces activités de formation vont se développer en 2016.

L'équipe de Nepal Monitor se sert des informations collectées pour attirer l'attention des autorités nationales et de la communauté internationale sur tel ou tel cas emblématique. Dans 9 situations, l'équipe a soutenu les victimes, intervenant auprès de défenseurs présents sur le terrain pour qu'ils prennent ces cas en charge

ou auprès de représentants de la communauté internationale, par exemple auprès du groupe de travail de l'Union européenne sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Le volontaire de PBI affecté à ce programme travaille en étroite relation avec les ambassades de l'Union européenne et les représentants des Nations-Unies.

En coopération avec le programme de l'ONG Saferworld Capacity for Peace, Nepal Monitor a travaillé à promouvoir la précocité des alertes et la rapidité des réponses aux situations de conflit. Avec plusieurs partenaires de la société civile népalaise, l'équipe de Nepal Monitor a organisé un voyage d'études en Indonésie où des militants de la paix ont mis au point un dispositif « précocité des alertes, rapidité des réponses » sur une base communautaire. Dans la ville d'Ambon, ils ont rencontré des acteurs de la société civile et partagé l'expérience de formation menée par PBI à Jakarta. Également en collaboration avec Saferworld, NepalMonitor.org publie un trimestriel intitulé *Early Warning early Response Report*. Depuis la promulgation de la Constitution à la fin de l'été, il a recensé les atteintes aux droits de l'Homme qui se sont principalement produites dans la région sud du Terai, tant du fait des manifestants protestataires que des forces de l'ordre.

KENYA

Depuis ces dernières années, l'espace laissé aux organisations de la société civile se restreint au Kenya. Les politiques gouvernementales, les lois et les amendements à la Constitution de 2010 limitent les activités de ces organisations et l'activité des médias tout en intensifiant le contrôle de l'exécutif. En 2015, l'inculpation du président William Ruto par la Cour pénale internationale était toujours en cours et les sentiments anti-occidentaux et contre les organisations de la société civile très prégnants dans le pays.

Après une mise à jour de son plan stratégique en début d'année, PBI-Kenya a décidé de proposer plus d'accompagnements physiques : une nouvelle équipe de 3 volontaires a pu assurer 70 accompagnements pour 15 associations de terrain, défendant les droits humains dans les bidonvilles de Nairobi. Parmi ces accompagnements, certains consistaient à être présents dans les tribunaux, à des rencontres communautaires, ou à accompagner des familles de victimes au poste de police.

Au cours des derniers mois de l'année, l'équipe PBI a préparé une formation pour des magistrats après avoir repéré que le besoin de formation en matière de droits de l'Homme était particulièrement nécessaire.

HONDURAS

Voici deux ans que la première équipe PBI est arrivée au Honduras. Le pays est toujours victime d'évolutions qui perpétuent impunité, corruption et violence et les personnes et organisations qui défendent les droits humains sont extrêmement vulnérables. PBI-Honduras accompagne CEHPRODEC, Centre hondurien pour la promotion du développement communautaire, et la journaliste Dina Meza depuis juin 2014. En 2015 PBI a accepté deux nouvelles demandes d'accompagnement : à la demande de Gladys Lanza, sa directrice, l'organisation de femmes Visitación Padilla et le groupe LGBTI Arcoriris. Un accord formel de coopération a été signé avec la *Plateforme internationale contre l'impunité (PICI)*. En coordination avec la fondation Acceso nous avons participé au diagnostic et à la préparation d'un plan intégral de sécurité pour six ONG honduriennes et avec PICI nous avons démarré un cycle d'ateliers sur la mise en œuvre des dispositifs de l'Union Européenne pour la protection des défenseurs.

En 2015, l'équipe a rencontré 27 fois les



Sabine Dwinger, volontaire PBI avec l'association Bunge la Mwananchi au tribunal de Milimani, Nairobi, 2015

Elle se tiendra début 2016. A l'heure actuelle il n'existe pas de formation sérieuse et obligatoire sur ce sujet à l'Université ou ailleurs et peu d'hommes de loi font le lien entre les droits promus par la Constitution et leur mise en œuvre effective dans les tribunaux. Ce projet vise à développer la reconnaissance des droits humains dans les procédures judiciaires, objectif identifié par le Procureur Général qui a sollicité l'assistance technique du Royaume-Uni pour contribuer à la formation des procureurs sur ce sujet.

PBI-Royaume-Uni et le Comité des droits de l'Homme du Barreau vont collaborer à cette formation. Un aspect novateur consistera en la participation de plusieurs défenseurs de terrain accompagnés par PBI. L'objectif de la formation est non seulement d'enseigner des

pratiques adaptées aux procureurs-stagiaires mais aussi de sensibiliser les officiels kenyans aux droits humains et au rôle que jouent les défenseurs pour la promotion et la défense de ces droits. Nous voulons également créer un espace où procureurs et défenseurs pourront dialoguer et travailler sur les défis, les limites et les opportunités qu'ils ont en partage.

Les relations de PBI-Kenya avec diverses organisations se sont renforcées en 2015 ; nous avons réussi – après une première tentative infructueuse – à être enregistrés par le Bureau de Coordination des ONG ; nous avons également formalisé notre stratégie pour l'année à venir. L'année 2015 a vu PBI-Kenya trouver sa place pour une présence active, visible et pérenne. L'équipe devrait s'accroître en mars 2016.

autorités nationales, attirant leur attention sur la situation des droits de l'Homme et sur la surveillance que nous exerçons quant à la mise en œuvre de mesures de protection pour les défenseurs. Pendant la même période nous avons participé à 41 rencontres avec des ambassades au Honduras, pour leur apporter des informations concrètes sur les cas que nous accompagnons et les presser de promouvoir l'application des *Orientations de l'Union Européenne concernant les défenseurs des droits de l'Homme*. PBI-Honduras a également participé à des missions au Costa Rica et au Guatemala, organisées dans le but d'intensifier les relations avec le corps diplomatique et les institutions internationales au sujet des droits humains.

Ces initiatives régionales ont été complétées par d'autres activités de plaidoyer à Genève, Bruxelles et Washington. A Genève, plusieurs manifestations ont été organisées à l'occasion de l'Examen périodique universel et de l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les droits de l'Homme au Honduras. A Washington, c'est dans le contexte des auditions de la Commission inter-américaine des droits de l'Homme que PBI a communiqué

des informations sur les défenseurs, alertant sur la tendance croissante à criminaliser et réprimer violemment les personnes engagées dans une contestation sociale. A Bruxelles, PBI entretient des contacts réguliers avec les responsables de la région centre-américaine au Service européen pour l'action extérieure. PBI-Honduras a enfin participé à plusieurs rencontres avec le groupe « Droits de l'Homme » du Conseil de l'Union Européenne et avec des membres du Parlement européen. Dans ces lieux nous insistons sur la nécessité de rechercher plus de cohérence entre les différentes politiques de l'Union, notamment entre les relations économiques et les droits de l'Homme.

Ces activités représentent une partie de notre stratégie de communication qui vise à promouvoir les personnes, les communautés et les organismes qui défendent les droits de l'Homme. PBI-Honduras a publié un bulletin annuel qui résume les activités de l'année et un bulletin thématique consacré à l'Examen périodique universel. Nous avons également participé au documentaire *Terre de maïs*, qui évoque les risques courus par la communauté autochtone *Lenca* dans la municipalité de La Paz.

Nos volontaires, nos bénévoles et nos soutiens

En 2015, PBI a bénéficié de l'engagement de 353 volontaires et bénévoles, investis dans ses programmes de terrain, ses groupes nationaux et son secrétariat international.

267 volontaires et bénévoles sont intervenus dans 12 groupes nationaux et au secrétariat international

86 volontaires internationaux ont accompagné 309 défenseurs sur le terrain

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES PAR GENRE

HOMMES
124
35%



FEMMES
229
65%

LES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX VIENNENT DE :



NOS SOUTIENS EN 2015

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes et les organismes qui nous ont apporté un soutien financier en 2015. Parmi eux :

Agence Catalane de Coopération et de Développement (ACCD)
Agence Espagnole de Coopération et de Développement (AECID)
Ambassade du Canada
Ambassade de Finlande
Amnesty International
Amnesty Suède
Barreau de Paris – Fonds de solidarité
Berti Wicke-Stiftung
Canton de Bâle (CH)
Canton de Lucerne (CH)
Caritas France
Christian Aid
Civil Society Fund – Irish Aid
Colegio Oficial de Trabajo Social de Cantabria
COSUDE
District de Córdoba (E)
Eglise évangélique vaudoise – Union des églises méthodistes du Vaudois.
Fedevaco Canton de Vaud
Fedevaco ville de Lausanne

Fedevaco ville de Renens
Fondation Campbell
Fondation Ferster (CH)
Fondation des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – programme d'aide internationale
Fondation MacArthur
Fondation Open Society
Fondation Overbrook (USA)
Fondation Rosa Luxemburg
Fonds basilien pour le développement humain (Canada)
Fonds des ouvriers canadiens de l'automobile pour la justice sociale
Fonds norvégien pour les droits de l'Homme
Generalitat Valenciana. Conselleria de Transparencia, Responsabilidad Social, Participación y Cooperación (E)
GKG Berne (CH)
HIVOS Internationale
IBIS / Plateforme internationale contre l'impunité
Institut für Auslandsbeziehungen (ifa), programme Zivik
Jenö Stähelin-Stiftung
Maya Behn-Eschenburg Stiftung
Mensen met een Missie (NL)
Ministère des Affaires étrangères d'Allemagne
Ministère des Affaires étrangères de Norvège
Ministère des Affaires étrangères de Suisse

Misereor (D)
Non-Violence XXI (F)
Oxfam Intermón
Oxfam Solidarité
Organisation inter-ecclésiale pour le développement et la coopération (ICCO-GB)
Pain pour le monde (D)
Région Ile de France
Réserve parlementaire (F)
Service civil de paix (D)
Servicio Internacional para la Paz (SIPAZ)
Sigrid Rausing Trust
Solidarité International – Canton de Genève
Swisslosfonds Kanton St Gallen
Syndicat des employés des services publics de l'Ontario
Trocaire
Union Européenne
UNIFOR
Ville de Bernex (CH)
Ville de Barcelone (E)
Ville de Pampelune (E)
Ville de Reynosa (E)
Ville de San Sebastián (E)
Ville de Santander (E)
Ville de Valladolid (E)

Sans les centaines de personnes et d'organismes qui soutiennent PBI avec leur temps, leur énergie et leurs contributions financières, notre travail en faveur des droits de l'Homme ne serait pas possible.

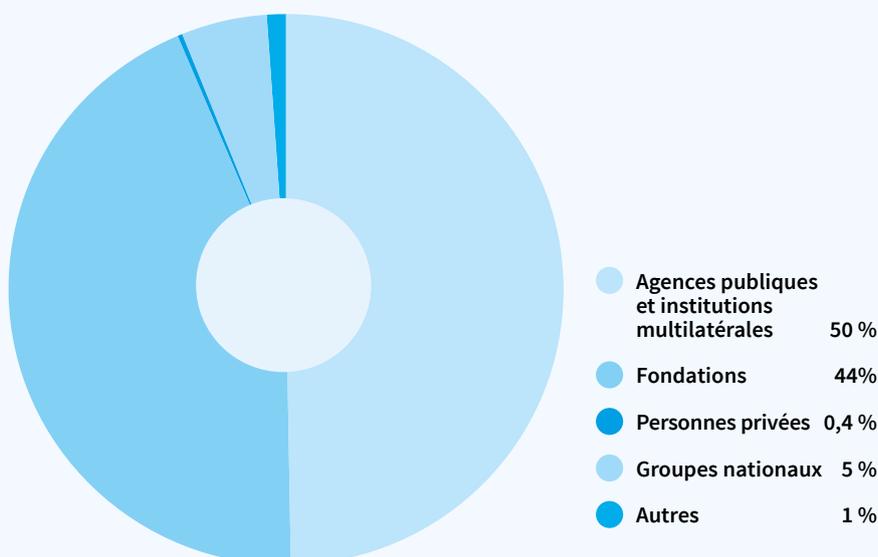
Merci à tous pour leur engagement en faveur de PBI !

QUI FINANCE PBI ?

Pour notre travail de protection des défenseurs des droits humains, nous dépendons du soutien de personnes individuelles, de fondations, d'institutions religieuses, d'agences gouvernementales et d'autres sources multilatérales.

La plupart des subventions provenant d'agences publiques et de fondations sont collectées par les groupes nationaux en lien avec les programmes de terrain. Les groupes nationaux entretiennent également d'étroites relations avec les donateurs individuels en Allemagne, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse.

**Revenu total en 2015 :
1 878 050 €**

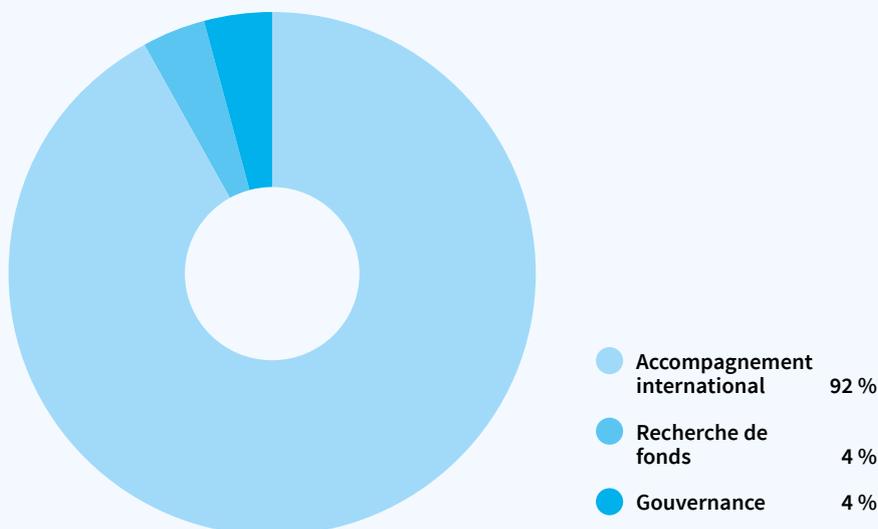


COMMENT PBI UTILISE SES RESSOURCES ?

Pour chaque 100 € reçus, 92 € sont dépensés pour le travail en faveur des droits de l'Homme, 4 € sont utilisés pour garantir que la gouvernance de nos établissements est conforme aux principes fondateurs de PBI (gouvernance « horizontale, non-hiérarchique, et prise de décision par consensus). Les 4 € restant financent les frais de collecte de fonds.

**Dépenses totales en 2015 :
1 888 252 €**

Toute la comptabilité de PBI fait l'objet d'un audit financier. Les comptes présentés ici n'incluent pas ceux des groupes nationaux qui ont une personnalité juridique propre.



PBI: Contacts

Groupes nationaux

Allemagne

PBI Deutscher Zweig, e.V.
Bahrenfelder Straße 101a
22765 Hamburg
TEL +49 40 3890 43710
EMAIL info@pbi-deutschland.de

Belgique

23 rue Lt F Wampach
B-1200 Brussels
Belgium
EMAIL pbibelgium@scarlet.be

Canada

323 Chapel Street
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2
CANADA
TEL +1 613 237 6968
EMAIL info@pbicanada.org

Espagne

C/General Dávila, 242 B, 4º B,
39006 Santander, Spain
TEL + 34 942 07 10 96
EMAIL admin@pbi-ee.org

Espagne-Catalogne

C/ Rocafort, 242 bis, primer piso,
08029 Barcelona, SPAIN.
TEL +34 931291333

États-unis d'Amérique

Peace Brigades International-USA,
P.O. Box 75880,
Washington DC, 20013
EMAIL info@pbiusa.org

France

21 ter rue Voltaire
75011, Paris, France
TEL +33 14373 4960
EMAIL pbi.france@free.fr

Irlande

12 Parliament Street,
Dublin 2
Republic of Ireland
EMAIL pbiireland@peacebrigades.org

Italie

Via Asiago 5/A, 35010,
Cadoneghe (PD),
Italy
TEL +39 345 269 0132
EMAIL info@pbi-italy.org

Norvège

Fredshuset (Peace House)
møllergata 12, 7th floor,
Oslo, Norway
TEL +47 97092657
EMAIL kontakt@pbi.no

Pays-Bas

Oudegracht 36
3511 AP Utrecht
The Netherlands
TEL + 0031- 6-16498221
EMAIL info@peacebrigades.nl

Royaume-Uni

1B Waterlow Road
London N19 5NJ, UK
TEL +44 (0)20 7281 5370
EMAIL susibascon@peacebrigades.org.uk

Suisse

Gutenbergstrasse 35
3011 Bern, Switzerland
TEL +41 31 372 44 44
EMAIL info@peacebrigades.ch

Secrétariat international

Development House
56-64 Leonard Street,
London EC2A 4LT, UK
TEL + 44 (0) 20 7065 0775
EMAIL admin@peacebrigades.org

